

**REFERENTIEL  
DES ACTIVITES  
PROFESSIONNELLES**

RÉFÉRENTIEL DES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES

*Fonctions*

Activités

**PRÉPARATION  
ORGANISATION**

**1-1 Organisation du poste de travail**

**RÉALISATION  
ET  
MISE EN ŒUVRE**

- 2-1 Implantation de tout ou partie d'un ouvrage (implantation, niveaux, traçage)**
- 2-2 Traçage sur différents supports**
- 2-3 Installation de chantier**
- 2-4 Terrassement**
- 2-5 Coffrage – Décoffrage d'ouvrages en béton armé**
- 2-6 Façonnage et mise en œuvre des armatures**
- 2-7 Mise en œuvre du béton**
- 2-8 Pose d'éléments préfabriqués**
- 2-9 Exécution des finitions**
- 2-10 Échafaudage**
- 2-11 Étaieiment**
- 2-12 Stockage**
- 2-13 Manutention**
- 2-14 Contrôle – Vérification**
- 2-15 Respect de l'environnement**

**TABLEAU DE DÉTAIL DES ACTIVITÉS**

<b>FONCTION : PRÉPARATION - ORGANISATION</b>	
<b>Activité 1-1 : Organisation du poste de travail</b>	
<b>TÂCHES :</b>	
- Réaliser des relevés d'ouvrage (prise de mesures...)	<i>B</i>
- Choisir le matériel d'exécution et l'outillage	<i>A</i>
- Vérifier l'approvisionnement des matériaux à son poste de travail	<i>A</i>
- Assurer la mise en œuvre et le maintien des équipements de protection, de sécurité, pour lui-même et son entourage	<i>A</i>
	<i>Autonomie – Responsabilité</i> ⚡
<b>CONDITIONS D'EXERCICE : sur le chantier</b>	
<b><u>Moyens et ressources disponibles</u></b>	
- Plan d'exécution de l'ouvrage, croquis, descriptif de l'ouvrage	
- Instruments de mesure	
- Matériaux, matériels, quantitatifs matériaux,	
- Équipements et dispositifs de sécurité individuels et collectifs	
- Plan de prévention sécurité et protection de la santé	
- Réglementation en vigueur	
- Fiches d'approvisionnement du chantier	
- Fiches de contrôle qualité (plan action qualité)	
<b><u>Autonomie</u></b>	<i>A : Seul ou en équipe mais responsable de son travail dans la réalisation d'un ouvrage simple</i>
<b><u>Responsabilité</u></b>	<i>B : Sous contrôle ponctuel et partiellement responsable de l'exécution d'ouvrages simples</i>
<b>RÉSULTATS ATTENDUS :</b>	
- Les matériels sont adaptés aux travaux à réaliser et tiennent compte des disponibilités	
- Les erreurs ou ruptures de livraison sur chantier sont signalées	
- Les matériaux, matériels et outillages sont installés pour permettre une intervention efficace en toute sécurité	

<b>FONCTION : RÉALISATION ET MISE EN ŒUVRE</b>	
<b>Activité 2-1 : Implantation de tout ou partie d'un ouvrage* (implantation, niveaux, traçage)</b> * voir " domaines d'intervention " du " contexte professionnel "	
<b>TÂCHES :</b>	
- Réaliser, placer les chaises d'implantation d'un bâtiment simple et ajuster les cordeaux	<i>B</i>
- Reporter les points d'implantation au sol et tracer les bords de fouilles (terrassements...)	<i>C</i>
- Porter les niveaux des fonds de fouilles (fondations...)	<i>C</i>
	<i>Autonomie – Responsabilité ⚡</i>
<b>CONDITIONS D'EXERCICE :</b> sur le chantier	
<u>Moyens et ressources disponibles</u>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Plan de situation, de masse, d'implantation</li> <li>- Plan de fondation, croquis, descriptif de l'ouvrage</li> <li>- Instruments de mesure (niveau, lunette, laser, théodolite), jalons</li> <li>- Chaises</li> <li>- Éventuellement relevé partiel et précis de l'ouvrage</li> </ul>	
<u>Autonomie</u>	<i>B : Sous contrôle ponctuel et partiellement responsable de l'exécution d'ouvrages simples</i>
<u>Responsabilité</u>	<i>C : En assistance, sans assumer personnellement la responsabilité des activités menées en équipe</i>
<b>RÉSULTATS ATTENDUS :</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'implantation est correctement réalisée (alignement, altitudes et dimensions)</li> <li>- Les chaises sont stables, facilement utilisables et judicieusement positionnées</li> <li>- Les reports de niveaux et d'angles sont corrects et les points de références conservés</li> <li>- Les cordeaux sont correctement placés en vue de l'exécution des travaux</li> </ul>	

<b>FONCTION : RÉALISATION ET MISE EN ŒUVRE</b>	
<b>Activité 2-2 : Traçage sur différents supports (terre, béton, bois...)</b>	
<b>TÂCHES :</b>	
- Mesurer, positionner	<i>B</i>
- Tracer sur la terre avec des matériaux voyants, résistant aux intempéries	<i>B</i>
- Tracer précisément sur des supports verticaux, horizontaux, inclinés, courbes	<i>B</i>
	<i>Autonomie – Responsabilité ⚡</i>
<b>CONDITIONS D'EXERCICE :</b> sur le chantier	
<u>Moyens et ressources disponibles</u>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Plans d'exécution, plans de détail</li> <li>- Instruments de mesure</li> <li>- Plâtre, craie, peinture, bleu, crayon</li> </ul>	
<u>Autonomie</u>	<i>B : Sous contrôle ponctuel et partiellement responsable de l'exécution d'ouvrages simples</i>
<u>Responsabilité</u>	
<b>RÉSULTATS ATTENDUS :</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le traçage est conforme aux plans</li> <li>- Le traçage est visible et durable</li> </ul>	

**FONCTION : RÉALISATION ET MISE EN ŒUVRE**

**Activité 2-3 : Installation de chantier**

<b>TÂCHES :</b>	
- Mettre en place une clôture (implantation – préparation du terrain – pose de la clôture)	B
- Créer des accès et mettre en œuvre la signalisation du chantier	B
- Installer les réseaux (enterrés – aérien)	B
- Mettre en place les cantonnements (bureaux, vestiaires, sanitaires...)	B
- Préparer les zones de stockage, de préfabrication...	B
- Maintenir propres les cantonnements, le chantier et les accès	A
- Mettre en place et maintenir les protections collectives (clôture, garde-corps...)	A
	<i>Autonomie – Responsabilité ↗</i>

**CONDITIONS D'EXERCICE : sur le chantier**

Moyens et ressources disponibles

- Plan de masse et plan d'installation du chantier
- PPSPS (Plan particulier de sécurité et de protection de la santé)
- Matériel d'alignement et traçage
- Matériel de terrassement
- Passerelle individuelle roulante
- Matériaux et matériels liés à l'installation du chantier
- Matériels de prévention, d'hygiène et de sécurité individuels et collectifs

Autonomie A : Seul ou en équipe mais responsable de son travail dans la réalisation d'un ouvrage simple

Responsabilité B : Sous contrôle ponctuel et partiellement responsable de l'exécution d'ouvrages simples

**RÉSULTATS ATTENDUS :**

- La clôture est stable et alignée, l'esthétique est prise en compte
- Les réseaux enterrés respectent la réglementation (pente, profondeur, raccordement, etc.)
- Le confort et la protection des personnes ayant accès au chantier sont assurés
- Les zones de stockage, de préfabrication sont planes, résistantes
- La santé et l'intégrité physique personnelles et collectives sont préservées
- Le respect des conditions d'hygiène et de sécurité valorise le métier et l'entreprise

**FONCTION : RÉALISATION ET MISE EN ŒUVRE**

**Activité 2-4 : Terrassement**

<b>TÂCHES :</b>	
- Procéder au nivellement de terrain	A
- Guider, contrôler le travail d'un engin de terrassement	A
- Terrasser des fouilles superficielles	A
- Poser des protections collectives (garde-corps, blindages...)	A
	<i>Autonomie – Responsabilité ↗</i>

**CONDITIONS D'EXERCICE : sur le chantier**

Moyens et ressources disponibles

- Outils de terrassement (manuels, mécaniques)
- Instruments de mesure
- Respect des règles de talutage, protection des talus, stockages en bordure de fouilles

Autonomie

Responsabilité A : Seul ou en équipe mais responsable de son travail dans la réalisation d'un ouvrage simple

**RÉSULTATS ATTENDUS :**

- La position, les dimensions et la profondeur du terrassement sont respectées
- Le fond de fouille est propre

**FONCTION : RÉALISATION ET MISE EN ŒUVRE**

**Activité 2-5 : Coffrage – Décoffrage des ouvrages en béton armé**

<b>TÂCHES :</b>	
- Mettre en place et maintenir les protections collectives (garde-corps, protection de trémie...)	A
- Préparer et équiper le coffrage-outil	A
- Réaliser le coffrage traditionnel	B
- Installer les planchers provisoires (étais, platelages, consoles - pignons, podiums...)	C
- Mettre en place le coffrage (élément coulé en place ou préfabriqué...)	A
- Régler, aligner, stabiliser et serrer le coffrage	A
- Positionner les réservations (mannequins, huisseries, réservations, inserts, fourreaux, douilles...)	B
- Contrôler l'alignement et la planéité du coffrage à la fin du coulage	A
- Décoffrer soigneusement, nettoyer et stocker le coffrage	A
- Décoffrer soigneusement, stocker la pièce préfabriquée et nettoyer le coffrage (banc, batterie...)	A
- Déposer avec précaution les négatifs, réservations...	A
- Maintenir propre le poste de travail	A
	<i>Autonomie – Responsabilité ↗</i>

**CONDITIONS D'EXERCICE : sur le chantier**

**Moyens et ressources disponibles**

- Coffrages-outils (banches, tables coffrantes, coffrages manportables, moules, etc.)
- Matériaux et matériels pour réaliser les coffrages traditionnels (bois, dérivés, huile de décoffrage...)
- Plan de coffrage et d'exécution
- Moyens de manutention (grue, élingues, palonnier...)
- Matériels de prévention, d'hygiène et de sécurité individuels et collectifs
- PPSPS (Plan particulier de sécurité et de protection de la santé)
- Vêtements de travail adaptés

<b><u>Autonomie</u></b>	<i>A : Seul ou en équipe mais responsable de son travail dans la réalisation d'un ouvrage simple</i>
<b><u>Responsabilité</u></b>	<i>B : Sous contrôle ponctuel et partiellement responsable de l'exécution d'ouvrages simples</i>
	<i>C : En assistance, sans assumer personnellement la responsabilité des activités menées en équipe</i>

**RÉSULTATS ATTENDUS :**

- L'ouvrage fini est conforme au descriptif et au plan (dimensions, formes, aspect...)
- Le coffrage est résistant, indéformable, étanche
- Le coffrage est réalisé pour permettre un décoffrage aisé
- Le coffrage est réutilisable
- L'élément préfabriqué n'est pas détérioré au décoffrage
- La santé et l'intégrité physique personnelles et collectives sont préservées
- Les vêtements de travail sont nettoyés régulièrement

<b>FONCTION : RÉALISATION ET MISE EN ŒUVRE</b>	
<b>Activité 2-6 : Façonnage et mise en œuvre des armatures</b>	
<b>TÂCHES :</b>	
- Mettre en place et maintenir les protections collectives (garde-corps, protection de trémie...)	A
- Sélectionner les aciers	A
- Couper, façonner, assembler les aciers	A
- Mettre en place les armatures, les caler, respecter sens de pose et positionnement des aciers, assurer les liaisons	A
- Mettre en œuvre les attentes en respectant la sécurité avant et après coulage	A
- Maintenir propre le poste de travail	A
	<i>Autonomie – Responsabilité</i> ⚡
<b>CONDITIONS D'EXERCICE :</b> sur le chantier	
<u>Moyens et ressources disponibles</u>	
- Plan d'armatures	
- Matériel de coupe, de façonnage et d'assemblage (manuel ou mécanique)	
- Aciers, cales, protection des aciers saillants	
- Moyens de manutention	
- Matériels de prévention, d'hygiène et de sécurité individuels et collectifs	
- PPSPS (Plan particulier de sécurité et de protection de la santé)	
<u>Autonomie</u>	
<u>Responsabilité</u> A : <i>Seul ou en équipe mais responsable de son travail dans la réalisation d'un ouvrage simple</i>	
<b>RÉSULTATS ATTENDUS :</b>	
- Les armatures sont propres, dégraissées avant bétonnage	
- Les armatures sont réalisées conformément aux plans et bien positionnées	
- Les distances d'enrobage sont respectées	
- La santé et l'intégrité physique personnelles et collectives sont préservées	

<b>FONCTION : RÉALISATION ET MISE EN ŒUVRE</b>	
<b>Activité 2-7 : Mise en œuvre du béton</b>	
<b>TÂCHES :</b>	
- Mettre en place et maintenir les protections collectives (garde-corps, protection de trémie...)	A
- Fabriquer manuellement ou mécaniquement des bétons	A
- Réceptionner les bétons prêts à l'emploi et contrôler les bons de livraison	B
- Réaliser des éprouvettes, des tests d'ouvrabilité	B
- Transporter le béton sur le lieu de coulage (brouette, benne, pompe...)	A
- Couler le béton dans le coffrage	A
- Vibrer le béton	A
- Dresser, araser, surfacer le béton (manuel ou mécanique)	A
- Protéger le béton pendant sa prise et le durcissement (protection mécanique, gel, évaporation...)	A
- Nettoyer le matériel et l'environnement	A
- Maintenir propre le poste de travail	A
	<i>Autonomie – Responsabilité</i> ⚡
<b>CONDITIONS D'EXERCICE :</b> sur le chantier	
<u>Moyens et ressources disponibles</u>	
- Matériels nécessaires à la fabrication et la mise en œuvre du béton	
- Agrégats propres, liants, adjuvants, eau ou bétons prêts à l'emploi	
- Matériels de prévention, d'hygiène et de sécurité individuels et collectifs	
- PPSPS (Plan particulier de sécurité et de protection de la santé)	
<u>Autonomie</u> A : <i>Seul ou en équipe mais responsable de son travail dans la réalisation d'un ouvrage simple</i>	
<u>Responsabilité</u> B : <i>Sous contrôle ponctuel et partiellement responsable de l'exécution d'ouvrages simples</i>	
<b>RÉSULTATS ATTENDUS :</b>	
- Les aciers sont restés dans leur position initiale	
- La composition, le dosage, le malaxage et les performances sont conformes aux prescriptions	
- Le béton est mis en œuvre sans modifier sa composition	
- Le béton est réparti dans le coffrage de façon homogène et compacte	
- La qualité des surfaces en termes d'esthétique, de planéité, de forme, de teinte respecte les prescriptions	
- La santé et l'intégrité physique personnelles et collectives sont préservées	

**FONCTION : RÉALISATION ET MISE EN ŒUVRE**

**Activité 2-8 : Pose d'éléments préfabriqués**

<b>TÂCHES :</b>	
- Mettre en place et maintenir les protections collectives (garde-corps, protection de trémie...)	A
- Préparer la plate-forme de travail (échafaudage, nacelle élévatrice...)	B
- Traiter les surfaces de reprise de bétonnage	A
- Vérifier les aciers en attente et les appuis	B
- Équiper la pièce de ses éléments de sécurité (garde-corps...)	A
- Orienter la pièce dans le bon sens (haut/bas – droite/gauche)	B
- Ajuster, caler, aligner et régler	B
- Arrimer et stabiliser l'élément (étais tire-pousse...)	B
- Assurer la continuité des armatures	B
- Réaliser le clavetage (coffrer, couler, vibrer...)	B
- Réaliser le matage (bourrage au mortier sous une pièce)	A
- Mettre en œuvre des dispositifs d'étanchéité (joints de façade...)	B
- Maintenir propre le poste de travail	A
	<i>Autonomie – Responsabilité</i> ↗

**CONDITIONS D'EXERCICE : sur le chantier**

**Moyens et ressources disponibles**

- Plan de pose et de calepinage
- PPSPS (Plan particulier de sécurité et de protection de la santé)
- Accessoires de calage et produits de clavetage avec leurs fiches techniques
- Systèmes d'étanchéité, joints de dilatation
- Moyens de manutention, matériel de réglage (grue, tire-pousse, barre à mine...)
- Matériels de prévention, d'hygiène et de sécurité individuels et collectifs

**Autonomie**     A : *Seul ou en équipe mais responsable de son travail dans la réalisation d'un ouvrage simple*

**Responsabilité**   B : *Sous contrôle ponctuel et partiellement responsable de l'exécution d'ouvrages simples*

**RÉSULTATS ATTENDUS :**

- Les pièces sont bien positionnées et respectent le calepinage
- La continuité des armatures est assurée
- Le clavetage garantit une bonne liaison
- La répartition des charges est assurée
- L'étanchéité est assurée entre chaque élément
- L'élément n'a subi aucune dégradation
- La santé et l'intégrité physique personnelles et collectives sont préservées

<b>FONCTION : RÉALISATION ET MISE EN ŒUVRE</b>	
<b>Activité 2-9 : Exécution des finitions</b>	
<b>TÂCHES :</b>	
- Mettre en place et maintenir les protections collectives (garde-corps, protection de trémie...)	A
- Reprendre les cueillies, les pieds de mur, les balèvres...	A
- Traiter les joints de coffrage ou de prédalles	A
- Nettoyer les huisseries	A
- Ragréer les parements	A
- Sceller et calfeutrer (charpente, menuiserie, plomberie...)	A
- Réaliser les chapes incorporées	B
- Exécuter les appuis, seuils, béquets...	B
- Maintenir propre le poste de travail	A
	<i>Autonomie – Responsabilité</i> ⚡
<b>CONDITIONS D'EXERCICE : sur le chantier</b>	
<u>Moyens et ressources disponibles</u>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Échafaudage, éclairage, outillage</li> <li>- Produits de ragréage, résines d'accrochage, béton et mortier</li> <li>- Coffrages adaptés (appuis, seuils, béquets...)</li> <li>- Matériels de prévention, d'hygiène et de sécurité individuels et collectifs</li> <li>- PPSPS (Plan particulier de sécurité et de protection de la santé)</li> </ul>	
<u>Autonomie</u>	A : Seul ou en équipe mais responsable de son travail dans la réalisation d'un ouvrage simple
<u>Responsabilité</u>	B : Sous contrôle ponctuel et partiellement responsable de l'exécution d'ouvrages simples
<b>RÉSULTATS ATTENDUS :</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- La finition doit être adaptée à la qualité attendue</li> <li>- La propreté de la zone de travail est assurée</li> <li>- La réception des supports pour les corps d'état suivants concernés est garantie</li> <li>- La santé et l'intégrité physique personnelles et collectives sont préservées</li> </ul>	

<b>FONCTION : RÉALISATION ET MISE EN ŒUVRE</b>	
<b>Activité 2-10 : Échafaudage</b>	
<b>TÂCHES :</b>	
- Vérifier la livraison et stocker les éléments d'échafaudage	B
- Monter, stabiliser, ancrer les échafaudages de petite hauteur	B
- Sécuriser l'environnement et les utilisateurs (câbles électriques, circulation véhicules, piétons...)	C
- Vérifier l'échafaudage avant la réception par une personne habilitée préalablement à son utilisation	C
- Démonter et conditionner les échafaudages après utilisation	A
	<i>Autonomie – Responsabilité</i> ⚡
<b>CONDITIONS D'EXERCICE : sur le chantier</b>	
<u>Moyens et ressources disponibles</u>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Plan d'échafaudage</li> <li>- Matériel complet y compris sécurité et moyens d'ancrage</li> <li>- Matériel adapté à l'ouvrage et à la tâche à réaliser</li> </ul>	
<u>Autonomie</u>	A : Seul ou en équipe mais responsable de son travail dans la réalisation d'un ouvrage simple
<u>Responsabilité</u>	B : Sous contrôle ponctuel et partiellement responsable de l'exécution d'ouvrages simples
	C : En assistance, sans assumer personnellement la responsabilité des activités menées en équipe
<b>RÉSULTATS ATTENDUS :</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'échafaudage est stable, ancré, protégé, d'accès facile.</li> <li>- Il est conforme au plan d'échafaudage et permet l'intervention sur les ouvrages prévus</li> </ul>	

<b>FONCTION : RÉALISATION ET MISE EN ŒUVRE</b>	
<b>Activité 2-11 : Étaieiment (support de charges, coffrage, préfabriqués...)</b>	
<b>TÂCHES :</b>	
- Poser, monter, régler, stabiliser les étais, les tours-étais, les tours d'étaieiment	<i>B</i>
- Déposer, nettoyer, entretenir et conditionner après usage	<i>A</i>
- Vérifier avant réception préalablement à l'utilisation pour les étaieiments importants	<i>C</i>
	<i>Autonomie – Responsabilité ↗</i>
<b>CONDITIONS D'EXERCICE : sur le chantier</b>	
<u>Moyens et ressources disponibles</u>	
- Plan d'étaieiment	
- Matériel adapté à la situation de travail	
<u>Autonomie</u>	<i>A : Seul ou en équipe mais responsable de son travail dans la réalisation d'un ouvrage simple</i>
<u>Responsabilité</u>	<i>B : Sous contrôle ponctuel et partiellement responsable de l'exécution d'ouvrages simples</i>
	<i>C : En assistance, sans assumer personnellement la responsabilité des activités menées en équipe</i>
<b>RÉSULTATS ATTENDUS :</b>	
- La hauteur de l'étaieiment laisse une garde suffisante pour le réglage final	
- L'étaieiment est stable et rigide	
- L'étaieiment est facilement démontable après réalisation de l'ouvrage	

<b>FONCTION : RÉALISATION ET MISE EN ŒUVRE</b>	
<b>Activité 2-12 : Stockage</b>	
<b>TÂCHES :</b>	
- Respecter le système de calage ou les supports appropriés aux éléments stockés	<i>B</i>
- Contreventer les éléments de grande hauteur (panneaux de façade préfabriqués, banches...)	<i>B</i>
- Nettoyer régulièrement les zones de stockage	<i>A</i>
- Assurer l'accès et le cheminement entre les éléments stockés	<i>A</i>
- Organiser judicieusement l'ordre de stockage des éléments en fonction de leur emploi	<i>C</i>
- Repérer de façon visible chaque élément stocké	<i>A</i>
- Protéger les pièces stockées contre les chocs et salissures	<i>A</i>
	<i>Autonomie – Responsabilité ↗</i>
<b>CONDITIONS D'EXERCICE : sur le chantier</b>	
<u>Moyens et ressources disponibles</u>	
- Plan d'installation de chantier	
- Aire de stockage appropriée en fonction des dimensions, des poids, de la situation sur le chantier	
- Matériel de stockage, de calage (rack, râtelier, portique, bois de calage)	
- Matériaux de protection	
<u>Autonomie</u>	<i>A : Seul ou en équipe mais responsable de son travail dans la réalisation d'un ouvrage simple</i>
<u>Responsabilité</u>	<i>B : Sous contrôle ponctuel et partiellement responsable de l'exécution d'ouvrages simples</i>
	<i>C : En assistance, sans assumer personnellement la responsabilité des activités menées en équipe</i>
<b>RÉSULTATS ATTENDUS :</b>	
- Les stockages sont conformes au plan d'installation de chantier	
- La stabilité des éléments est assurée	
- Les éléments stockés sont accessibles et faciles à manutentionner	

<b>FONCTION : RÉALISATION ET MISE EN ŒUVRE</b>	
Activité 2-13 : Manutention	
<b>TÂCHES :</b>	
- Préparer la zone de réception	A
- Équiper, si nécessaire, certaines pièces préfabriquées de leurs éléments de sécurité	A
- Choisir l'élingue et ses accessoires adaptés (appareils) aux dimensions et poids de l'élément	B
- Conditionner les éléments à manutentionner pour éviter toute chute de matériaux ou renversement de la pièce	A
- Transporter manuellement des charges	A
- Équilibrer les charges à manutentionner	A
- Accrocher l'élément à soulever à l'élingue	A
- Respecter les capacités de levage de l'engin de manutention	B
- Vérifier la mobilité de l'élément à soulever	A
- Contrôler la résistance de l'élément à lever (démoulage d'un élément préfabriqué)	C
- Communiquer avec le grutier (gestes conventionnels, radio)	A
	<i>Autonomie – Responsabilité ⚡</i>
<b>CONDITIONS D'EXERCICE :</b> sur le chantier	
<u>Moyens et ressources disponibles</u>	
- Matériel et engin de manutention (grue, chariot élévateur, ...)	
- Données sur les dimensions et poids à soulever	
- Respect des gestes et postures	
- PPSPS (Plan particulier de sécurité et de protection de la santé)	
<u>Autonomie</u>	A : Seul ou en équipe mais responsable de son travail dans la réalisation d'un ouvrage simple
<u>Responsabilité</u>	B : Sous contrôle ponctuel et partiellement responsable de l'exécution d'ouvrages simples
	C : En assistance, sans assumer personnellement la responsabilité des activités menées en équipe
<b>RÉSULTATS ATTENDUS :</b>	
- La configuration de pose est définie	
- La manutention manuelle ou mécanique est pensée de façon rationnelle	
- Les éléments préfabriqués sont munis de leur garde-corps, si nécessaire	
- L'élément déplacé n'est pas détérioré	
- La charge ou les éléments manutentionnés ne se disloquent pas (le colis reste intègre)	

<b>FONCTION : RÉALISATION ET MISE EN ŒUVRE</b>	
Activité 2-14 : Contrôle – Vérification	
<b>TÂCHES :</b>	
- Contrôler visuellement, avec ou sans outil, l'exécution en cours (autocontrôle)	A
- Vérifier l'adéquation entre le résultat attendu et la réalisation	B
- Utiliser les instruments de mesure adéquats	B
- Préparer les éléments à contrôler sur chantier ou en laboratoire (cône d'Abrams, éprouvette...)	B
- Rendre compte des non-conformités	B
- Renseigner les fiches de contrôle	A
	<i>Autonomie – Responsabilité ⚡</i>
<b>CONDITIONS D'EXERCICE :</b> sur le chantier	
<u>Moyens et ressources disponibles</u>	
- Plans et pièces écrites	
- Instruments de mesure et matériel de contrôle	
- Normes et tolérances	
- Procédures " qualité "	
<u>Autonomie</u>	A : Seul ou en équipe mais responsable de son travail dans la réalisation d'un ouvrage simple
<u>Responsabilité</u>	B : Sous contrôle ponctuel et partiellement responsable de l'exécution d'ouvrages simples
<b>RÉSULTATS ATTENDUS :</b>	
- Le contrôle de la tâche ou de l'ouvrage doit être objectif (formalisé ou non)	
- Les éventuels dysfonctionnements sont repérés et quantifiés	

**FONCTION : RÉALISATION ET MISE EN OEUVRE**

**Activité 2-15 : Respect de l'environnement**

<b>TÂCHES :</b>	
- Ramasser, trier les déchets	<i>A</i>
- Récupérer et évacuer les produits chimiques	<i>B</i>
- Protéger et conserver la nature environnante	<i>A</i>
- Limiter les propagations de poussières, de boues (bâches, écrans...)	<i>A</i>

*Autonomie – Responsabilité* ⚡

**CONDITIONS D'EXERCICE : sur le chantier**

Moyens et ressources disponibles

- Matériel de nettoyage et de conditionnement des déchets
- Équipements de protection (bâches, clôtures, etc.)
- Matériels insonorisés
- Plan de protection de l'environnement
- Plans et pièces écrites (réglementation...)

Autonomie    *A : Seul ou en équipe mais responsable de son travail dans la réalisation d'un ouvrage simple*

Responsabilité    *B : Sous contrôle ponctuel et partiellement responsable de l'exécution d'ouvrages simples*

**RÉSULTATS ATTENDUS :**

- Le voisinage ne manifeste pas de plainte ou de mécontentement
- Les matériaux et les énergies sont économisés pour éviter les gâchis
- Les matériaux recyclables sont triés et réutilisés
- Les pollutions et les nuisances sont limitées ou supprimées
- L'image du chantier et de l'entreprise est valorisée